

COMMUNIQUE

Une bataille gagnée. Mais la guerre n'est pas finie !

Jeudi 7 février 2013, pour la troisième fois depuis le début de l'année, les grévistes MGIEN de VERSAILLES ont manifesté devant le rectorat leur inquiétude, leur colère et leur détermination.

SUD Education et le SNCA e.i.L. Convergence étaient fidèlement à leurs côtés.

La délégation de grévistes reçue par le Secrétaire général du rectorat a enfin entendu des informations étayées sur des documents émanant du ministère et de sa DGRH, même si certaines affirmations des services de la rue Régnauld sont sujettes à caution.

Le SNCA e.i.L. Convergence considère qu'au vu de ces informations, les formes de la lutte pour obtenir la **reconnaissance publique du métier de Coordination Pédagogique et Ingénierie de Formation (CPIF)** peuvent changer.

Quelles assurances ont reçues les grévistes ?

- Les enseignants coordinateurs contractuels, même s'ils sont tenus de s'inscrire dans leur discipline académique d'origine, présenteront leur dossier de RAEP (Reconnaissance d'Activité et d'Expérience professionnelle) exclusivement sur leur métier ; en cas d'admissibilité, l'épreuve orale portera également sur leur métier. Une remarque au passage : cette information est désormais explicitement donnée sur le serveur des inscriptions aux concours réservés. La CPIF reste un sigle tabou mais son contenu est admis.
- Les jurys seront sensibilisés à la spécificité des candidats enseignants coordinateurs et invités à la prendre en compte avec attention.
- En cas d'admission, les enseignants coordinateurs seront maintenus sur leurs postes dans l'académie.

Par ailleurs, le Secrétaire général a redit sa conviction que les personnels MGI nouvellement titularisés ne seraient pas appelés à d'autres tâches, car la lutte contre le décrochage scolaire a un besoin urgent de leur savoir faire et de leur expérience en coordination pédagogique.

La deuxième phase de la lutte est donc :

1. **obtenir la trace écrite** de ce qui a été annoncé par le Secrétaire général du rectorat de VERSAILLES ;
2. **veiller à ce que les jurys ne pratiquent aucune discrimination** à l'encontre des candidats MGI ;
3. poursuivre les actions débouchant enfin sur la **reconnaissance publique, légitime et définitive du métier d'enseignant coordinateur.**

En ce qui le concerne, le SNCA e.i.L. Convergence est déjà dans cette deuxième phase de lutte.



Les longues semaines de mobilisation et de combat qui ont abouti aux premières avancées du 7 février sont dues à **l'impasse dans laquelle se trouve le gouvernement quant à la gestion des GRETA, relevant de la CPIF**. Ces organismes en charge de la formation continue (ingénierie de formation) ne sont pas complètement intégrés à l'Education Nationale, contrairement à la MGIEN ; en particulier, leur mode de financement, même s'il est sous contrôle de l'Etat, n'en relève pas. Or l'objectif est de transférer les GRETA aux régions aux moindres frais pour celles-ci. Donc, les contractuels GRETA qui réussiront les concours réservés seront pour beaucoup d'entre eux récupérés, y compris budgétairement parlant, par l'Education Nationale pour ses besoins en profs dans les collèges et les lycées ! Et **les GRETA régionalisés resteront des viviers de précarité !**

En quelque sorte, les personnels contractuels MGI ont été considérés comme les dégâts collatéraux nécessaires à la politique de **désengagement de l'Etat vis-à-vis des GRETA !**

Noble politique !!!

Et les contractuels des GRETA ? Pourquoi se sont-ils laissés ainsi manipuler sans rien dire et sans rien faire ?

Que nenni ! Ils ont dit et ils ont fait ! **Ils se sont tournés vers le syndicalisme administratif** pour qu'il les défende. Les FSU, CGT, CFDT, FO et autre UNSA leur ont répondu qu'on allait voir ce qu'on allait voir.

On voit : **les personnels GRETA resteront contractuels, seront territorialisés**, et les régions se frotteront les mains d'avoir fait une bonne affaire sur le dos de la formation professionnelle dont elles ont la charge. Ou l'art du management libéral et entrepreneurial !

Il y a gros à parier que pour cette glorieuse défense des personnels précaires des GRETA, les syndicats co-gestionnaires ont obtenu de menus avantages subreptices dont ils feront état sur bien d'autres secteurs que celui des GRETA ...

Moralité :

1. la vigilance est de mise pour que les contractuels MGI ne soient pas roulés dans la farine comme ceux des GRETA ;
2. la pression sur les pouvoirs publics doit continuer à s'exercer pour qu'enfin la CPIF, sous ce nom ou un autre, donc le **METIER**, soient reconnus au grand jour.

Paris, le 9 février 2013